

La salle polyvalente

IL ÉTAIT UNE FOIS LA SALLE POLYVALENTE

COMMENT EST NÉE LA SALLE POLYVALENTE :

- Choix du terrain-plans
- Dates historiques
- Notice explicative du projet, objectifs, surfaces
- Coût de la construction
- Liste des entreprises
- L'implication des associations
- L'inauguration : article du Progrès

IL ÉTAIT UNE FOIS LA SALLE POLYVALENTE

1984 : une année importante dans la vie des habitants de CONDEISSIAT. La naissance de la salle polyvalente : 30 années se sont écoulées, la commission patrimoine vous retrace les grandes étapes de son histoire

AVANT : les activités des associations se déroulaient à la cantine scolaire avec un accueil limité à un maximum de 100 personnes : concours de belote et soirée pot-au-feu du Sou des Ecoles, repas du CCAS, pompiers, gymnastique volontaire, activités scolaires. Condeissiat comptait à cette époque 500 habitants, mais l'équipe municipale (1977 à 1983) réaliste et hardie, a eu la témérité de lancer le projet : une belle initiative, un bel héritage à découvrir pour ceux qui ne l'ont pas vécu.

Pour tout mettre en œuvre et procurer un maximum d'atouts pour son utilisation future, il a fallu cinq années de réflexion sur la conception : ne rien laisser au hasard en ce qui concerne la facilité, la simplicité de son utilisation ainsi que son confort acoustique, sans vouloir en faire une opération de prestige.



IMPLANTATION ET CHOIX DU TERRAIN

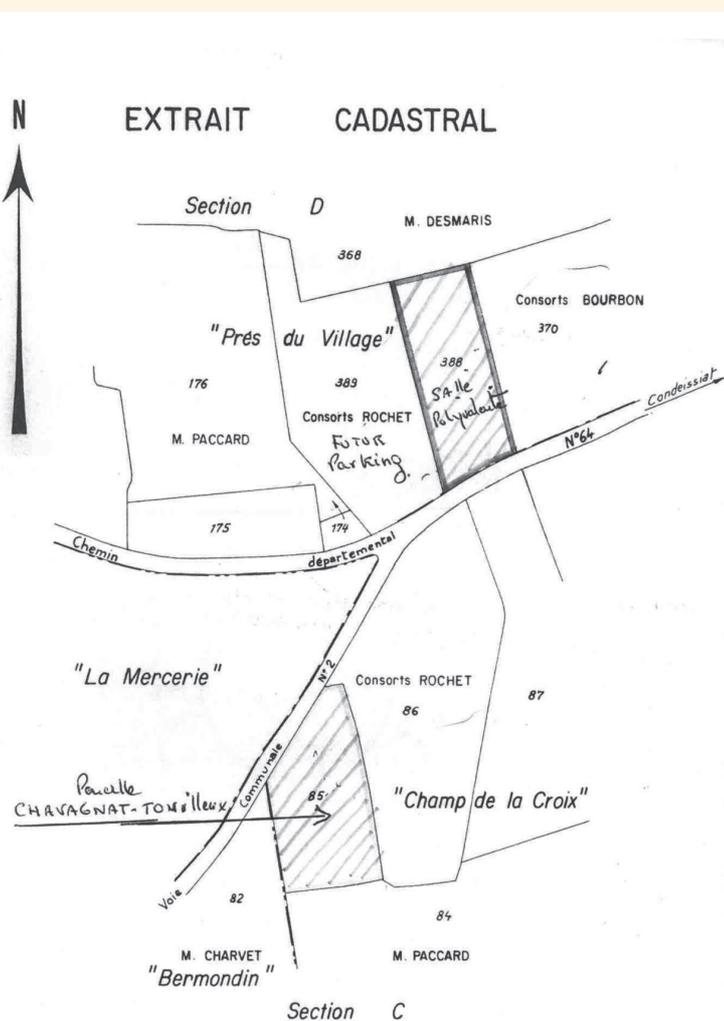
Le 8 octobre 1979, le Conseil municipal par 10 voix sur 13, décide de mener une réflexion sur le choix du terrain et les modalités d'achat.

La famille ROCHET-CATHELAND, propriétaire de la parcelle D 173 (voir plan) est contactée pour l'acquisition d'une surface de 5700 m².

Le choix du conseil s'est porté sur ce terrain compte tenu de sa situation géographique par rapport au centre du

village, situé à 300 m. Le terrain ne comporte pas d'environnement bâti proche mais pourra à l'avenir se trouver dans un tissu urbain. En 1981, projets de création du lotissement de Régie et plus tard, de la zone artisanale la Vernache. Les propriétaires sont d'accord de céder à la commune une partie de ce terrain, mais ne voulant pas réduire la surface d'exploitation de leur propriété, demandent qu'il soit procédé à un échange de parcelles.

Après divers contacts et discussions, le 17 octobre 1979, le Conseil vote l'achat d'une parcelle de même surface (5 720 m²), appartenant à la famille TOUILLEUX CHAVAGNAT, cadastrée sous le n° C85 (voir plan ci-dessous), pour la somme de 63 000 Frs.



ECHELLE : 1/2 500



IL ÉTAIT UNE FOIS LA SALLE POLYVALENTE

Cette acquisition permettra de réaliser l'échange avec la famille ROCHET-CATHELAND.

Le 24 mars 1980, un courrier est adressé aux Services Fiscaux (Domaines) concernant l'évaluation de ce terrain.

En avril 1980, la transaction est réalisée avec la famille

ROCHET-CATHELAND et la commune devient propriétaire de la nouvelle parcelle N° 388 destinée à la construction de la salle polyvalente. Cet échange a favorisé le choix de l'architecte : M. CATHELAND, (atelier COOPERIM à GRENOBLE).

COMMENT EST NEE LA SALLE POLYVALENTE - PLANNING

● **Mai 1980** : élaboration des plans par MM. CATHELAN ET MEUNIER, architectes.

Pendant 5 jours présents en mairie, ils ont écouté, discuté avec les responsables d'associations et les habitants venus exposer leur point de vue, leurs idées, leurs besoins.

● **Septembre 1980** : le dossier terminé est déposé en Préfecture et aboutit à un avis favorable accompagné d'octroi de subventions de la Région et du Département.

● **Début 1983** : le Conseil Municipal lance les appels d'offres afin que les plis soient ouverts par la nouvelle équipe municipale : 12 entreprises sont retenues pour participer à la construction

● **Mai - juin 1983** : le chantier démarre plus ou moins rapidement selon les exigences du maître d'ouvrage : résistance, isolation thermique et phonique...

● **Novembre 1983** : le Maire expose au Conseil le problème de l'acoustique et de l'isolation et présente un dossier modifiant les matériaux des murs et du plafond pour une bonne audition. Une dépense supplémentaire de 30 000 F est acceptée.

● **Avril, mai, juin 1984** : plusieurs réunions avec les associations :

10/04 : proposition de l'emplacement du bar, podium ;

27/05 : aménagement labo photo (actuel rangement du CDL) ;

21/06 : équipement de la cuisine, achat tables de ping-pong, réalisation panneaux de basket par les bénévoles de l'ASCC (association sportive et culturelle).

● **7 mai 1984** : baptême de la salle, à peine terminée, elle s'ouvrait pour la première fois pour une fête de la famille qui accueillait 27 mamans pour recevoir la médaille de la Famille Française. 180 convives, grands et petits, étaient venus entourer leurs mamans.

● **12 juillet 1984** : la garderie scolaire ouverte en sept 83 dans les locaux de la cantine sollicite l'aide de la commune pour aménager le 1^{er} étage de la nouvelle salle.



Première ouverture de la salle pour la fête de la famille

La salle polyvalente

IL ÉTAIT UNE FOIS LA SALLE POLYVALENTE

● **6 octobre 1984** : apogée de l'aventure : inauguration en présence d'éminents acteurs de la vie départementale et régionale .



Préparation des taosts



● **11 novembre 1984** : l'arbre symbole de Paix, un cèdre du LIBAN, est planté devant la salle polyvalente en présence des Anciens Combattants.

● **14 novembre 1984** : le Conseil décide l'aménagement du 1er étage pour la garderie périscolaire et le futur centre de loisirs. coût de l'opération : 72 191 Frs, une subvention de 28 000 Frs est accordée par la CAF.

● **5 décembre 1985** : le Conseil envisage l'achat de la parcelle appartenant à la famille CATHELAND pour créer le parking côté Ouest.

● **1986** : le Conseil prévoit l'aménagement du terrain multisport pour permettre aux basketteurs et autres sportifs de pratiquer leurs activités sur un terrain de meilleure qualité : 2 jeux de basket, avec possibilité de jouer au tennis et 4 jeux de boules. Coût 300 000 F TTC.



Aménagement du terrain de basket



IL ÉTAIT UNE FOIS LA SALLE POLYVALENTE

TEXTES EXTRAITS DE LA NOTICE EXPLICATIVE DU PROJET REDIGEE PAR LES ARCHITECTES

ARCHITECTURE- MATERIAUX

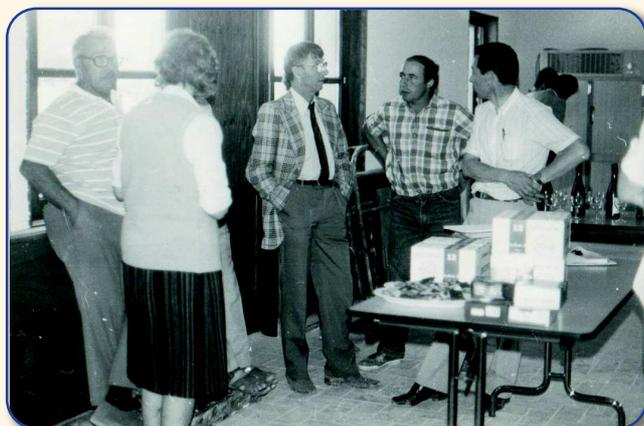
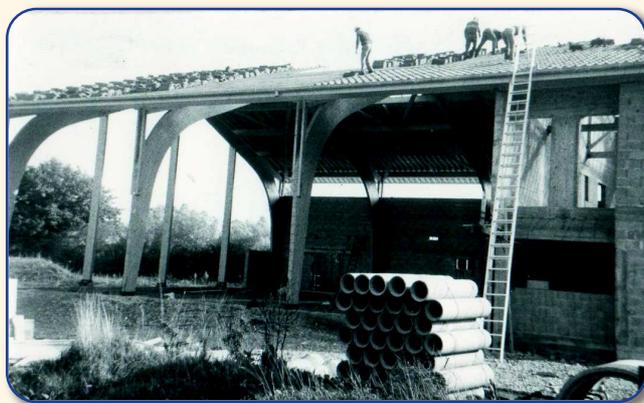
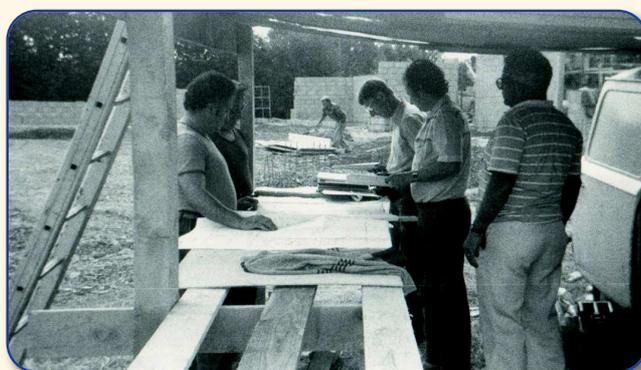
Il était important de prévoir l'intégration de la salle dans un environnement bâti et d'envisager la liaison piétonne depuis les HLM, l'école maternelle, et de retrouver le caractère local de l'architecture : les rapports des volumes respectant la hauteur des bâtiments agricoles traditionnels de la région.

La façade sera traitée de teinte pisé des Dombes. L'ensemble de la maçonnerie sera en agglo de 0.20 et en béton banché.

La charpente sera réalisée par une structure en lamellé collé.

La couverture sera prévue en solution de base en tuiles mâçonnaises. Des variantes seront prévues en raison du coût : carnallite et tuiles rondes, ou en dernière limite, une couverture en bacs-acier pré-laqué de teinte « brun rouge » pourrait être envisagée.

Le podium mobile, réalisé par les bénévoles, sera composé d'éléments de bois aggloméré rainuré de 1x2 m sur tréteaux métalliques.



FONCTIONNEMENT - CONCEPTION - UTILISATION

La conception de la salle a fait l'objet d'une large concertation auprès de la population et des élus. Une semaine de travail sur place a permis de rencontrer toutes les associations, les enfants des écoles, des personnes intéressées et le conseil municipal afin de définir, non seulement le fonctionnement et le programme de la salle, mais également son aspect extérieur.

En effet les responsables et jeunes de l'Association Sportive et Culturelle ont pensé qu'il ne fallait pas figer cette salle et lui donner des dimensions permettant de l'agrandir ultérieurement.

La salle fait actuellement 324 m² (18 m x 18 m) et pourrait contenir un terrain de basket après agrandissement (18 m x 30 m).

Cette solution a été retenue et complétée par la création d'un étage aménageable.

Cette salle devait pouvoir répondre à divers fonctionnements :

– **Le sport** : utilisation de la grande salle en liaison avec les sanitaires et vestiaires et le terrain de basket à l'extrémité du terrain. Des panneaux mobiles permettent de cloisonner la salle de réunion avec le bar.

– **Les réunions** : se laisser la possibilité que deux réunions se déroulent en même temps dans la petite salle (bar) et la grande avec accès indépendants.

La salle polyvalente

IL ÉTAIT UNE FOIS LA SALLE POLYVALENTE

– **Les fêtes et représentations** : le souci était de trouver un bar qui soit proche de la grande salle relativement indépendant, pouvant s'ouvrir sur l'extérieur et laissant aux serveurs la vue sur la grande salle. Une cuisine de 19.50 m² avec réserve (7.90 m²) vient compléter cet équipement.

– **Le rangement (22.75 m²)** est placé au bout du bâtiment afin de permettre l'entrepôt du mobilier : chaises, tables, podium, mais aussi en vue de son agrandissement au cas où la salle serait allongée dans le futur.

– **L'étage aménageable (101 m²)** est voulu indépendant du RDC pour permettre un fonctionnement particulier, soit salle de réunion, soit « espace jeunes », ceux-ci n'ayant pas de local sur la commune.

– **Les sanitaires** peuvent fonctionner indifféremment pour l'intérieur et l'extérieur.

Ils comportent WC hommes, femmes, 1 WC handicapé, des vestiaires –douches hommes et femmes (21.78 m²)– et 1 WC extérieur.

FINANCEMENT ET COÛT DE LA CONSTRUCTION

Les travaux de VRD (eau, électricité, voirie) s'élèvent à 120 000 Frs et sont financés par les fonds propres de la commune. Après la réalisation des plans par les architectes de l'ATELIER COOPERIM de GRENOBLE, le coût des travaux est estimé à 1 777 409 Frs TTC. Suite au résultat de l'appel d'offres lancé auprès des entreprises, ce montant est ramené à la somme de 1 494 200 Frs TTC.

Ce projet est subventionné à hauteur de 35 % par la Région Rhône-Alpes, 15 % par le Conseil Général de l'Ain sur le montant HT des travaux réalisés et une aide de 15 000 Frs est versée par le Syndicat Intercommunal d'Electricité pour le raccordement électrique.

Pour financer l'ensemble de ce projet, (constructions et équipements divers) la commune contracte un emprunt de 1 000 000 Frs auprès de la Caisse de Dépôt et Consignations au taux de 11,75 % et prévoit un financement de 87 700 Frs sur le budget communal.

En avril 1984, la commune est dans l'obligation de réaliser un nouveau prêt de 200 000 Frs pour couvrir le montant des avenants consécutifs aux travaux complémentaires dans différents lots et pour la réalisation d'une acoustique performant de la salle.

L'ISOLATION PHONIQUE ET LA SONORISATION

L'isolation phonique

Sur les conseils de M. CHAUSSIN, ingénieur du son, des mesures techniques pour un meilleur confort acoustique et une bonne sonorisation ont été retenues :

- panneaux absorbant les sons dans les aigus ;
- murs enduits de laine de roche pour limiter la réverbération ;
- panneaux vibrants en contreplaqué tout autour de la salle pour retenir les sons graves.

A la fin du chantier un contrôle a été réalisé pour vérifier le choix de ces matériaux.

La sonorisation

Répartition des haut-parleurs au plafond et choix d'un matériel performant afin d'avoir une bonne diffusion de la parole dans toute la salle.

12 ENTREPRENEURS ET ARTISANS SONT INTERVENUS POUR REALISER CETTE CONSTRUCTION

Monsieur Jean-Paul BELOUZARD	CONDEISSIAT	Terrassements-aménagement des abords
Monsieur François DI DOMENICO	CHATILLON/Ch.	Maçonnerie
Messieurs MOREL Frères	CORMORANCHE/Saône	Charpente-toiture
Monsieur Michel JANIN	MARLIEUX	Bardage
– Monsieur Joël CARLET	CERTINES	Zinguerie
Monsieur André CHAVAGNAT	CONDEISSIAT	Plomberie-sanitaire
– Monsieur Guy MOIRAUD	BUELLAS	Façades-enduis-revêtements
Monsieur Jean BOHAS	CONDEISSIAT	Plâtrerie-peinture-isolation
– Monsieur Jacques VAVRILLE	ST JULIEN/VEYLE	Menuiserie-serrurerie
Monsieur René LAFOND	ST GERMAIN/RENON	Traitement des sols
Monsieur Michel THOUNY	NEUVILLE LES DAMES	Carrelage-faïences
Monsieur Roger CHEVALIER	CONDEISSIAT	Electricité-chauffage-sonorisation
– Monsieur CATHELAND Yves	ATELIER COOPERIM	Architecture, étude de maîtrise d'oeuvre
HABITAT RURAL	GRENOBLE	
	BOURG	Conduite du chantier

IL ÉTAIT UNE FOIS LA SALLE POLYVALENTE

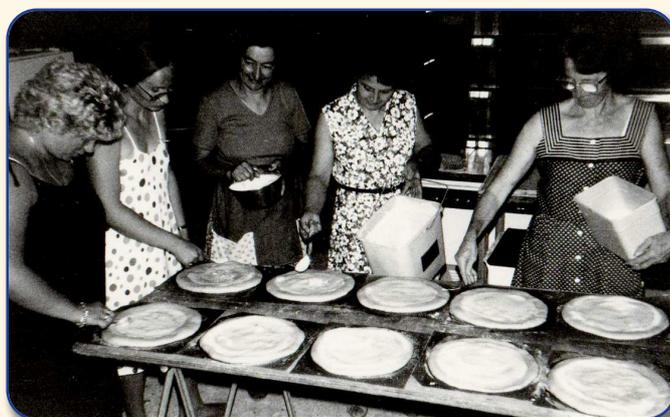
L'IMPLICATION DES ASSOCIATIONS

Les habitants de la commune voulaient participer concrètement à ce projet. Ne se sentant pas compétents pour réaliser eux-mêmes cette construction, ils ont décidé de prendre en charge l'équipement de la salle en organisant un week-end de fabrication et vente de tartes.

L'activité a démarré en 1978 sous l'égide du comité des fêtes. Une quarantaine de bénévoles « managée » par M. et M^{me} FERRARI, boulanger-pâtissier de l'époque, confectionnait environ 600 tartes chaque dernier week-end de juillet. Elles étaient cuites au feu de bois dans un four ambulant sur la place du village.

5 ans plus tard, le bénéfice de cette vente a permis l'achat de : 300 chaises, 35 tables, 21 douzaines de couverts, 22 douzaines de verres.

Cette activité s'est maintenue jusqu'en 2003 et a permis de nombreux achats de vaisselle et de petits équipements. Les dernières années, le bénéfice était partagé entre les associations.



Le jour de l'inauguration Guy ROBIN a rendu un hommage public à tous ces bénévoles :

EXTRAIT DU DISCOURS

« Aujourd'hui c'est plus un départ qu'une fin. Notre rêve est devenu réalité : notre maison commune abritera tout ce que notre dynamisme voudra bien y faire, nous souhaitons qu'y batte très fort le cœur de notre village et que chacun d'entre nous, chaque famille, chaque société y trouve un espace d'expression, de liberté et de joie de vivre... »

